

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES -
Efficacité des programmes articulés

Le 18 octobre 2010

Les programmes de baccalauréat offerts conjointement par les universités et les collèges communautaires dans les Maritimes sont efficaces pourvu que les processus appropriés soient en place afin d'assurer l'intégration des programmes et une transition harmonieuse entre les établissements. C'est ce qu'a révélé un rapport diffusé aujourd'hui par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

Le rapport intitulé *Évaluation de l'efficacité et des avantages des programmes articulés dans les Maritimes* fournit les résultats d'un sondage au sujet de 20 programmes offerts par quatre universités (St. Thomas University, Université de Moncton, University of New Brunswick, Prince Edward Island University) en collaboration avec des collèges communautaires et des hôpitaux.

Les programmes articulés présentent des défis uniques pour les étudiants lorsque ceux-ci effectuent la transition entre différents types d'établissements. Les facteurs associés à des hauts taux de persévérance et de satisfaction chez les étudiants sont le domaine d'études, la structure du programme, la proximité géographique entre les établissements et la coordination entre les établissements partenaires.

Les résultats de cette étude renforcent l'importance des lignes directrices actuelles de la CESPM pour l'élaboration et l'offre de nouveaux programmes articulés :

- Un mécanisme de coordination entre les établissements partenaires devrait être en place.
- Un processus d'évaluation des programmes devrait être intégré et global, afin d'évaluer toutes les volets du programme.
- Un processus de suivi auprès des diplômés devrait être en place afin d'évaluer les liens avec le marché du travail et la pertinence du contenu des programmes.

Le rapport est affiché sur le site Web de la CESPM, à l'adresse <http://www.cespm.ca>, et peut être téléchargé à partir de celui-ci.

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes a été établie en 1974 afin d'aider les établissements et les gouvernements à améliorer le milieu d'apprentissage de l'enseignement postsecondaire. Issus des Maritimes, ses 20 membres représentent des établissements d'enseignement supérieur, les gouvernements provinciaux et le grand public.

POUR DIFFUSION :

Les programmes de baccalauréat offerts conjointement par les universités et les collèges communautaires dans les Maritimes sont efficaces pourvu que les processus appropriés soient en place afin d'assurer l'intégration des programmes et une transition harmonieuse entre les établissements. C'est ce qu'a révélé un rapport diffusé aujourd'hui par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

Les facteurs associés à des hauts taux de persévérance et de satisfaction chez les étudiants sont le domaine d'études, la structure du programme, la proximité géographique entre les établissements et la coordination entre les établissements partenaires.

Les résultats de cette étude renforcent l'importance des lignes directrices actuelles de la CESPМ pour l'élaboration et l'offre de nouveaux programmes articulés.

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse <http://www.cespm.ca>.

-30-

Personne-ressource : Lisa O'Connell

Commission de l'enseignement supérieur des
Provinces maritimes

506-453-2844

Courriel : oconnell@mphec.ca